

ENSEMBLE ET INFORMÉS

03 / 2026

CHIFFRES CLÉS AU 28 FÉVRIER 2026 (DONNÉES INDICATIVES)



110.43%

DEGRÉ
DE COUVERTURE
(NON-AUDITÉ)



+ 2.24%

PERFORMANCE
NETTE
(NON-AUDITÉE)

Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 8.349 Milliards.

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne forme quelques jours avant le printemps.



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

Alors que c'est bien la guerre en Iran et que ses répercussions multiples occupent tous les esprits depuis deux semaines, il nous faut tout de même dire quelques mots des autres sujets qui ont occupé les marchés financiers avant la date fatidique du 28 février.

Le découplage observé en janvier entre une partie des titres technologiques et des secteurs auparavant plus délaissés, comme l'énergie et l'industrie, s'est poursuivi et même accentué en février. Cette rotation sectorielle bénéficie également au marché suisse, recherché pour ses qualités diversifiantes et défensives, et porté par la bonne performance des poids lourds Nestlé, Sandoz et Roche.

COPRE

La crise traversée par le secteur des logiciels s'est également propagée au domaine du crédit privé. Un des acteurs majeurs de cette industrie, la société Blue Owl Capital, a été contrainte de bloquer les rachats sur l'un de ses fonds de dette privée destiné aux particuliers, devant un afflux massif d'ordres de vente lié à la forte exposition de ce véhicule au secteur des logiciels et à des inquiétudes sur sa liquidité. La crise de confiance affecte désormais l'ensemble des acteurs du crédit privé, qui ont vu leur cours en bourse dévisser, à l'image de Blue Owl, Blackrock, Blackstone, mais aussi le Partners Group. Réaction exagérée des investisseurs qui jettent le bébé avec l'eau du bain, ou canari dans la mine qui annonce des catastrophes futures ? Bien difficile d'y voir clair à ce stade.

La décision tant attendue de la Cour suprême des États-Unis est enfin tombée. Elle invalide les droits de douane réciproques de l'administration Trump, qui a agi en dehors du cadre légal. La réaction du locataire de la Maison Blanche ne s'est pas fait attendre. Une taxe universelle de 15% sur toutes les importations sera appliquée à la place, pour une durée maximale de 150 jours. Que se passera-t-il ensuite ? Certains secteurs auparavant exemptés le sont-ils toujours ? Les droits de douane perçus vont-ils être remboursés ? Les accords commerciaux signés avec les principaux partenaires économiques sont-ils toujours valables ? On le voit, les questions sont multiples et une nouvelle période d'incertitude s'annonce. Une chose est certaine, Donald Trump ne pourra plus utiliser les droits de douane comme une arme pour menacer ou contraindre un pays en particulier.

Le 28 février a donc marqué le début d'une campagne de bombardement massive de l'Iran par les forces américano-israéliennes, dont les objectifs peu clairs se révéleront probablement divergents dans la durée. Pour l'instant, le régime des Mollahs tient bon, malgré l'élimination de son guide suprême. Les répliques de Téhéran sur les bases américaines de la région et sur les infrastructures pétro-gazières des pays du Golfe en ont surpris certains par leur intensité et leur capacité à tenir sur la durée. Le détroit d'Ormuz étant de facto fermé, le prix du pétrole s'est envolé à près de USD 120 le baril, avant de refluer à la suite de commentaires de Donald Trump sur une fin rapide du conflit et à l'utilisation des réserves stratégiques pour approvisionner le marché et faire baisser les cours. Un prix du pétrole trop élevé provoquerait un retour au scénario catastrophe de la stagflation vécue en 2022, ce que l'administration américaine veut à tout prix éviter, surtout en année électorale. Les marchés financiers ont d'ailleurs envoyé des messages clairs depuis début mars, chute des actions et nouvelle hausse des taux d'intérêt à long terme.

Alors que le conflit s'étend au Liban et à l'Irak, il paraît de plus en plus clair que l'administration Trump, peut-être grisée par le succès de l'opération Maduro et l'absence de réactions internationales, a mis les doigts dans un engrenage qui sera bien difficile à maîtriser. Ancien empire, l'Iran est une grande mosaïque ethnique et religieuse, avec des minorités kurdes, azéries, arabes, et baloutches composant près de 50% de la population. En cas de chute du régime, une guerre civile est une possibilité réelle, avec une déstabilisation de toute la région à la clé. Il est certain que les marchés financiers vont rester volatiles ces prochaines semaines, en fonction de l'évolution de cette nouvelle guerre et du prix du baril d'or noir.



PERFORMANCE

Notre performance du mois de février était encore positive, avec une progression de 1.33%, portée par la bonne tenue des actions suisses, des matières premières et de l'or en particulier, et malgré la forte volatilité sur les métaux précieux observée le mois passé.

Depuis le 1er janvier, notre performance indicative s'affiche à +2.24%, un chiffre supérieur aux indices UBS de toutes les caisses de pension et des caisses de plus de 1Mrd avec des résultats respectifs de +1.91% et +1.82%. Le moniteur Swisscanto des caisses de pensions termine quant à lui la période à +1.74%
Au 17 mars 2026, notre performance indicative annuelle s'élevait à +0.43%.



ÉLECTIONS AU CONSEIL DE FONDATION

Madame Amélie Joye (représentante des entreprises affiliées) a été élue au sein du Conseil de fondation dès le 1er mars 2026 pour un mandat de quatre ans en lieu et place de Monsieur Damien Lachenal qui a dû quitter le Conseil de fondation car l'entreprise qui l'employait n'est plus affiliée auprès de notre Fondation.

Elle a été élue par 147 voix « pour », 5 abstentions et 2 voix « contre ».

Depuis 2023, Amélie Joye est Responsable Ressources humaines et membre de la Direction générale du groupe Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

Elle est titulaire d'un Master en gestion d'entreprise et d'un CAS dans le domaine des ressources humaines.

Née en 1983, Amélie Joye est mariée et maman de deux enfants.

De plus, pour remplacer Monsieur Daniel Hofstetter (qui prendra sa retraite au 30 juin 2026), Monsieur David Holzer (représentant des entreprises affiliées) a été élu au sein du Conseil de fondation dès le 1er juillet 2026 pour un mandat de quatre ans.

Il a été élu par 148 voix « pour », 3 abstentions et 3 voix « contre ».

Depuis 2006, David Holzer est Directeur financier et Directeur des risques du groupe Bordier & Cie SCmA, banquiers privés à Genève, ainsi que membre du Comité Exécutif (Suisse et Groupe).

Diplômé d'un Master en sciences économiques et sociales de Genève, il possède également un diplôme d'expert-comptable suisse.

Né en 1968, David Holzer est marié et papa de deux enfants.



SÉANCE D'INFORMATION

À vos agendas ! Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre séance d'information annuelle se tiendra cette année le jeudi 24 septembre 2026 à l'hôtel Royal Savoy de Lausanne.

Ce sera l'occasion idéale de vous présenter un bilan des neuf premiers mois de l'année. Nous aurons le plaisir de partager avec vous d'autres thèmes passionnants.

Les invitations ainsi que le programme détaillé vous parviendront après les vacances pascales. Nous avons hâte de vous y retrouver.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.

Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 19 mars 2026

Claude Roch

Président du Conseil
de fondation

Pascal Kuchen

Directeur général